

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 mars 2013**

Le Conseil Municipal de LA MENITRE s'est réuni le VINGT-HUIT MARS DEUX MIL TREIZE, à VINGT HEURES TRENTE, sous la présidence de Monsieur Claude MAINGUY, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Claude MAINGUY - Patrice BENESTEAU - Véronique CHOTARD - Vincent FOURNERET - Pascal VIAU - Arnaud PANAGET - Philippe NICOLAS - Didier BOIGNE - Philippe BOUVIER - Marie LEGENDRE - Cathy SAULNIER - Philippe DESCHAMPS - Tony GOISLARD - Patrice ROBERT

**ÉTAIT EXCUSÉE :** Mireille GALBRUN (pouvoir à Philippe DESCHAMPS)

**ÉTAIT ABSENTE :** Marie-Françoise LEBRETON

**Secrétaire de séance :** Cathy SAULNIER

Le procès-verbal de la réunion du 28 février 2013 est adopté à l'unanimité

Votes du compte de gestion et du compte administratif 2012

Les membres du Conseil Municipal DECLARENT que les comptes de gestion dressés (budget commune et budget lotissement), pour l'exercice 2012, par le Receveur Municipal visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de leur part.

Sous la présidence de Patrice BENESTEAU Adjoint délégué, les membres du Conseil Municipal délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2012 dressés par Claude MAINGUY, ordonnateur, après s'être fait présenter les budgets primitifs,

Budget Général	Résultat exercice 2011	Opération de l'exercice 2012		Résultats exercice 2012	Total
		Mandats	Titres		
Fonctionnement	105 721.41	1 523 946.40	1 860 233.60	336 287.20	442 008.61
Investissement	- 701 780.85	1 084 254.63	1 605 001.85	520 747.22	-181 033.63

Budget Lotissement	Résultat exercice 2011	Opération de l'exercice 2012		Résultats exercice 2012	Total
		Mandats	Titres		
Fonctionnement	77 675.42	48 979.87	0	-48 979.87	28 695.55
Investissement	4 890.50	0	80 000.00	80 000.00	84 890.50

votent et arrêtent, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Affectation des résultats 2012

Les membres du Conseil Municipal, réunis sous la Présidence de Claude MAINGUY, Maire, Après avoir pris connaissance de la comptabilité de l'exercice 2012,

**AFFECTENT, pour le budget communal** l'excédent de fonctionnement de **442 008.61 euros** de la façon suivante :

- . 181 033.63 euros pour couvrir les besoins de la section d'investissement
- . 260 974.98 euros reportés sur la section de fonctionnement

**AFFECTENT, pour le budget de lotissement,** l'excédent de fonctionnement de 28 695.55 euros en report à la section de fonctionnement et l'excédent d'investissement de 84 890.50 euros en report à la section d'investissement

Vote des taux de fiscalité 2013

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident, à l'unanimité, de maintenir les taux actuellement en vigueur.

Les taux sont ainsi fixés pour 2013:   taxe d'habitation : 16.70%  
   taxe foncière bâti : 22.86%  
   taxe foncière non bâti : 49.44%

## Vote du Budget 2013

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2013 présenté par article. La section de fonctionnement est équilibrée à 1 954 225.90 euros et la section d'investissement à 937 868.63 euros.

### **Section de fonctionnement - Commune**

<b>Dépenses</b>	
60. achats et variations de stocks	202 600.00
61. services extérieurs	193 500.00
62. autres services extérieurs	63 320.00
63. impôts taxes	21 000.00
012. charges du personnel	690 660.00
65. autres charges de gestion	189 400.00
66. charges financières	65 750.00
67. charges exceptionnelles	1 400.00
022. dépenses imprévues	54 736.91
023. virement section investissement	290 000.00
<b>TOTAL</b>	<b>1 772 366.91</b>
<b>Recettes</b>	
70. revenus de gestion	114 000.00
72. travaux en régie	10 000.00
73. impôts et taxes	855 000.00
74. dotations - subventions	472 945.00
75. autres produits de gestion	149 700.00
76. Produits financiers	
014. atténuation de charges	65 000.00
002. résultat de fonctionnement	105 721.91
<b>TOTAL</b>	<b>1 772 366.91</b>

### **Section d'investissement - Commune**

<b>Dépenses</b>	
01. résultat investissement reporté	181 033.63
164. remboursement capital des emprunts	145 000.00
205. Licence informatique + cadastre	6 640.62
213. constructions	450 588.10
215. installations - matériel et outillage techniques	138 306.28
218 autres immobiliers	16 300.00
<b>TOTAL</b>	<b>937 868.63</b>
<b>Recettes</b>	
1068. excédent de fonctionnement capitalisé	181 033.63
10222. fonds de compensation TVA	166 000.00
10223. Taxe locale d'équipement	9 000.00
021. prélèvement sur fonctionnement	342 500.00
1322. subvention Région	143 735.00
1323. subvention Département	3 600.00
21. Aliénation bâtiment	92 000.00
21. Aliénation terrain	
<b>TOTAL</b>	<b>937 868.63</b>

### **Budget annexe lotissement**

La section de fonctionnement est équilibrée à **142 281.60** euros et la section d'investissement à **113 586.05** euros.

## **Section de fonctionnement**

<b>Dépenses</b>	
011. Charges à caractère général	68 870.34
608. Reversement de l'excédent	40 000.00
66111. Intérêts emprunts	4 715.71
023. Virement à la section d'investissement	28 695.55
<b>TOTAL</b>	<b>142 281.60</b>
<b>Recettes</b>	
002. Excédent reporté	28 695.55
7133. variation des en-cours de production	113 586.05
<b>TOTAL</b>	<b>142 281.60</b>

## **Section d'investissement**

<b>Dépenses</b>	
3355. Stocks	113 586.05
<b>TOTAL</b>	<b>113 586.05</b>
<b>Recettes</b>	
021. Virement de la section de fonctionnement	28 695.55
001. Excédent d'investissement reporté	84 890.50
1642. Emprunt	
<b>TOTAL</b>	<b>113 586.05</b>

### Transfert ALSH à la Communauté de Communes : approbation du rapport de la CLECT et autorisation à signer la convention de prestation de service pour l'année 2013

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport de la CLECT ainsi que les nouveaux montants d'attributions de compensation.

Par ailleurs, il est convenu que la Communauté de Communes Vallée Loire Authion confie la gestion de l'ALSH à la commune de LA MÉNITRÉ par convention de prestation de service jusqu'à la fin de l'année 2013. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le principe de la convention de prestation de service et autorise le Maire à la signer.

### Conventions groupement de commandes : autorisation de signature et désignation d'un élu pour siéger à la commission d'ouverture des plis

Afin de réaliser les travaux de revêtement de chaussée en béton bitumeux à l'émulsion (BBE) et les travaux de réparation et de réfections des chaussées et trottoirs dans le cadre d'un groupement de commandes entre les communes de la Communauté de communes, il convient de signer les conventions. Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal, autorise à l'unanimité le Maire à signer les conventions. et désigne Arnaud PANAGET comme représentant de la commune à la commission d'ouverture des plis.

### Renouvellement convention avec SFR

Pour les besoins de l'exploitation de ses réseaux, il convient de renouveler la convention avec SFR, pour une durée de 12 ans et d'un montant de 2780 €uros annuels (avec une augmentation de 2% par an). Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à signer cette convention.

### Boucle de l'Authion Itinéraire sur LA MÉNITRÉ

Il est présenté le parcours de boucle de l'Authion sur la Communauté de Communes. Cet itinéraire rejoindra ainsi les bords de Loire, en passant dans le centre bourg de LA MÉNITRÉ.

### Composition des commissions municipales suite à une démission de conseiller

Suite à la démissions de Karine DOISNEAU, conseillère municipale, le conseil municipal décide de la remplacer à la Caisse des Écoles par Marie LEGENDRE.

Numérotation de voirie rue des Vendelières et rue des Charmilles

Suite à la création d'un nouveau logement rue des Vendelières, et sur demande des propriétaires, le Conseil Municipal décide de leur attribuer le n°5 bis.

Sur demande de Maine et Loire Habitat, il convient d'attribuer des numéros de voirie aux 8 habitations en location accession qui devraient prochainement être construites, rue des Charmilles. En continuité de l'existant, les logements seront numérotés de 26 à 40.

Le Maire,

Claude MAINGUY